

Interview donnée à CadreEmploi en 2009

Christophe Deschamps, auteur du blog « Outils froids », consacré aux méthodes et outils de veille et consultant indépendant en intelligence économique

« Il n'est pas indispensable d'avoir suivi une formation spécialisée, mais ça aide »

Comment évolue le marché de l'intelligence économique ?

« D'abord, on ne peut pas dire que l'intelligence économique constitue encore réellement un secteur d'activité. Non seulement parce l'IE est en cours de constitution, mais aussi parce que ce marché regroupe une palette de métiers très variés, allant de la recherche d'informations à la sécurité, en passant par le « knowledge management » (la gestion des connaissances, NDLR), le conseil stratégique, le lobbying ou l'influence. Ceci dit, il existe un certain nombre d'acteurs qui composent ce secteur naissant, dont les agences d'intelligence économique, les officines de détectives privés, les cabinets de lobbying ou encore les éditeurs de logiciels de recherche sur Internet. Par ailleurs, les entreprises se dotent en interne de cellules d'intelligence économique ou de veille concurrentielle. Elles sont rarement identifiées comme une direction à part entière et sont généralement rattachées à la direction marketing, à la direction commerciale, à la direction de la recherche & développement, voire même à la direction de la communication. Enfin, de plus en plus d'institutions, comme les CCI, les Régions, les préfectures ou les gendarmeries intègrent des professionnels de l'IE. »

Comment postuler dans l'IE quand on est jeune diplômé ?

« Il n'est pas indispensable d'avoir suivi une des nombreuses formations spécialisées pour faire de la veille. En revanche, il faut être curieux, savoir manier les outils de recherche sur Internet, parler anglais et posséder une bonne connaissance des entreprises. Les diplômés de mastères spécialisés sont souvent des généralistes et peuvent s'adapter à la majorité des types de postes. Les diplômés d'écoles de commerce peuvent aussi prétendre faire de la veille, tout comme les titulaires d'un master en économie ou en psychologie. Un docteur en chimie ou en physique est également très bien placé pour effectuer une veille scientifique ou brevets. S'il y a de plus en plus d'offres d'emploi proposant des postes en intelligence économique, le mieux est de réaliser une veille sur les articles paraissant dans la presse ou sur le web et traitant de la question. Les jeunes diplômés peuvent y repérer des responsables en IE. Il ne leur reste plus qu'à les contacter par téléphone ou par courrier électronique. Il suffit pour cela de voir sur le site Internet de leur entreprise comment sont structurées les adresses e-mail des salariés et faire des tests. »

Comment postuler dans l'IE quand on est un cadre confirmé ?

« D'abord, pour candidater dans un cabinet de conseil en intelligence économique ou dans une cellule de veille au sein d'une entreprise lorsque l'on est cadre confirmé, il faut justifier d'une solide expérience dans le domaine ou avoir une spécialité recherchée (langue rare, maîtrise d'un logiciel,.... Pour les autres cadres, le mieux est de s'informer sur les initiatives au sein de sa propre entreprise en matière d'intelligence économique et s'il n'existe pas de cellule de veille, préparer un pré-projet, le tester, puis le proposer à la direction. La difficulté, c'est que ce type de projet doit rapidement déboucher sur des résultats tangibles sous peine d'être abandonné. En outre, les cadres qui choisissent cette voie doivent y réfléchir à deux fois avant de l'emprunter. Car, une fois qu'ils font de l'intelligence économique, ils sont considérés comme des spécialistes et ils pourront difficilement changer de poste par la suite. »